

Intitulé : PEPINIERISTE	Code : Code ROAME
Appellations :	

Photo

CONDITIONS GENERALES

DEFINITION :

Le/la pépiniériste a pour mission principale de produire des plants (forestiers, fruitiers). Dans le cadre des métiers forestiers, il/elle assure la mise en culture des espèces forestières (semis, repiquage, traitement, récolte, etc.) selon les règles de sécurité et les objectifs d'exploitations (reboisement, commerce, , etc.).

Il/elle peut participer à des opérations de recherche et conditionnement des semences, coordonner une équipe ou diriger une unité de production de plants d'arbres forestiers.

Il/elle procède à l'introduction des essences exotiques, en assure le développement jusqu'à ce qu'ils atteignent le stade où ils peuvent être transplantés ou commercialisés. Le/la pépiniériste exerce une activité qui est dépendante de la saisonnalité. Le prélèvement des boutures ou des graines, le repiquage, la taille, les greffes, etc. sont des activités qui s'effectuent à certaines périodes.

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

Le travail de pépiniériste est un métier de plein air et il faut être en bonne forme physique. Dans une entreprise forestière, le/la pépiniériste travaille souvent en équipe, mais de façon assez isolée des autres services de l'entreprise. Il/elle peut également être à la tête d'une entreprise indépendante qui produit et commercialise des plants pour différentes sociétés forestières.

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Alors que beaucoup de pépiniéristes sont formés sur le tas, certains peuvent disposer de diplômes de niveau 3 (ex : CAP ou bac professionnel en agriculture, pépiniériste, etc.). Un pépiniériste ayant un niveau de formation de niveau 5 ou 6 (BTS ou licence professionnelle) aura plus de facilité à pouvoir monter sa propre société après avoir acquis de l'expérience pendant quelques années comme salarié d'une entreprise.

COMPETENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES) :

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notions de topographie, parcellaire, physiologie végétale ✓ Botanique forestière ✓ Phénologie ✓ Physiologie végétale (germination des graines) ✓ Techniques de récolte, conditionnement, stockage et conservation des semences ✓ Techniques d'entretien des sols et des plants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance en agriculture et agrologie ✓ Connaissance des principaux outils de production des plants en fonction des types de pépinière et des stations agro écologiques ✓ Techniques de fertilisation et de préparation des sols ✓ Connaissance des règles d'utilisation des produits (allergisants et irritants) ✓ Connaissance des maladies et parasites des plantes et leur traitement (phytopathologie, etc.)
---	--

Compétences associées

- ✓ Gestion des ressources matérielles ;
- ✓ Normes de sécurité
- ✓ Gestion budgétaire

Capacités liées à l'emploi

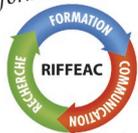
- ✓ Organisation, mise à jour et centralisation des données
- ✓ Animation et motivation d'une équipe
- ✓ Capacité de communication et de transfert de connaissances
- ✓ Attentif et rigoureux

CONDITIONS SPECIFIQUES :

Activités spécifiques

Conditions particulières du travail

Lieux d'exercice



Intitulé :

PEPINIERISTE

Code :

Code ROAME

Appellations :

Photo

- ✓ Sélectionner, récolter et conserver les semences d'espèces forestières
- ✓ Mettre en place le système de culture et les itinéraires techniques adaptés
- ✓ Suivre et surveiller le développement des productions
- ✓ Récolter et conditionner les produits selon leurs caractéristiques, les commandes, leurs utilisations, et les modes de transport
- ✓ Assurer l'entretien et le nettoyage courant du matériel, des outils et de l'espace de travail
- ✓ Définir et planifier les opérations de semis, traitement, récolte, vente
- ✓ Suivre l'état des stocks, identifier les besoins en approvisionnement et établir les commandes
- ✓ Assurer l'éducation des plants

- ✓ Travail en isolement ;

- ✓ Pépinière proche de la base vie sur un chantier forestier
- ✓ Forêt (pour la récolte de graines)